

Ville de LAON  
Hôtel de Ville  
02001 LAON cdx

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du lundi 12 décembre 2022 à 18 h 30**

**PRESIDENCE DE** ..... Eric DELHAYE, Maire de LAON.

**PRESENTS ou REPRESENTES** ..... Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE - S.DUPONT - Y .BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES -  
P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN - D.VALISSANT(pouvoir à S.LETOT-DURANDE) -  
D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE-TESSÉDRE - M-  
M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - E.GOULLIEUX(pouvoir à S.DUPONT) - A.LEFEVRE -  
A.LEMARCIS(pouvoir à F.POIDEVIN) - C.CHATELAIN - M.BEAUFREERE(pouvoir à C.CHATELAIN) -  
B.LEBEL - M-P.FOURDRAIN FAY(pouvoir à C.MATHIEU) - P.CERVI(pouvoir à S.ETIENNE-  
CHARLES) - B.LAGNEAU(pouvoir à M-M.PASCUAL) - C.GUILLAUME - N.GIRARD - F.KARIMET -  
C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

**ABSENT EXCUSE** ..... Aucun

**SECRETAIRE DE SEANCE** ..... Hubert DAUCHEZ

**RAPPORTEUR** Sylvie LETOT-DURANDE

- 06 -

**Acquisition local 13 bis place du Général Leclerc - Lot 11**

date de convocation  
au conseil municipal

Lundi 5 décembre 2022

Mes chers collègues,

Dans la perspective du réaménagement de la place du Général Leclerc, et dans le cadre des actions « Cœur de Ville », la ville de Laon a approuvé lors du précédent conseil municipal, l'acquisition des lots 9 et 12 de la copropriété du 13 bis place du Général Leclerc, appartenant à la succession TREILHOU.

Elle a profité de cette acquisition pour faire une proposition d'achat à 45 000,00 euros HT, frais notariés en sus, à Monsieur et Madame André BRIATTE, propriétaires du local voisin, qui ont accepté cette offre par courrier du 13 octobre 2022. Ce local d'environ 60 m<sup>2</sup> constitue le lot n°11 de la copropriété.

Le montant de l'acquisition étant inférieur à 180 000,00 euros, la consultation du service des domaines n'est donc pas nécessaire.

**AUSSI MES CHERS COLLEGUES, LES COMMISSIONS URBANISME - TRAVAUX ET DES FINANCES AYANT ÉTÉ ENTENDUES ET APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :**

1. **APPROUVER** : l'acquisition du lot 11 de la copropriété du 13 bis place du Général Leclerc appartenant à Monsieur et Madame André BRIATTE.
2. **DIRE** : que le prix est fixé à 45 000,00 euros HT et que la Ville de Laon prendra en charge les frais notariés.
3. **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes ou documents relatifs à cette opération.

\*

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE  
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

POUR EXTRAIT CONFORME.

LE

16 DEC. 2022

LE PRESIDENT DE SEANCE,

Eric DELHAYE



LE 16 DEC. 2022

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Hubert DAUCHEZ